

# *Entre* Nous

Édition spéciale

mars 1998



Le SCC vient en aide à la collectivité



Service correctionnel  
Canada

Correctional Service  
Canada

Canada

# Entre Nous

## Édition spéciale

### manchettes ...

*Éditorial du Commissaire / 1*

*Le Service correctionnel du Canada : prêt à venir en aide à la collectivité / 2*



Couverture : Dommage causé par la tempête de verglas à Kingston en Ontario

## articles ...

### La région du Québec

La tempête de verglas s'abat sur le Québec . . . . . 3

### La région de l'Ontario

La grande tempête de verglas de 1998 en Ontario . . . 10

### La région des Prairies

Les inondations du Manitoba . . . . . 17

### La région du Pacifique

La lutte contre les tempêtes de neige et les feux de forêt dans la région du Pacifique . . . . . 21

*Entre Nous* est publié tous les deux mois par le Secteur des communications du Service correctionnel du Canada.

**Directeur** – Jean-Marc Plouffe  
**Rédaction** – Louisa Coates  
**Révision de l'anglais** – Diane Morin  
**Révision du français** – Julie Renaud  
**Services de traduction** – Bureau de la traduction  
**Conception graphique** – Phoenix Creative Services

Les articles peuvent être reproduits, entièrement ou en partie, en précisant qu'ils sont publiés par le Service correctionnel du Canada.

L'équipe d'*Entre Nous* serait heureuse de publier vos articles et lettres d'opinion et de connaître vos suggestions d'articles. Les textes soumis sont susceptibles d'être révisés du point de vue du style et de la longueur. Veuillez indiquer votre adresse électronique ainsi qu'un numéro de téléphone où l'on pourra vous joindre pendant la journée et faire parvenir votre envoi à l'adresse ci-dessous :

**Let's Talk / Entre Nous**  
Service correctionnel du Canada  
340, avenue Laurier Ouest  
Ottawa (Ontario) K1A 0P9  
Téléphone : (613) 995-5364  
Télécopieur : (613) 947-0091  
Internet : <http://www.csc-scc.gc.ca>



Les articles ne portant pas de mention d'auteur ont été rédigés par le Secteur des communications.

ISSN 0715-285X

© Service correctionnel du Canada 1998

Imprimé au Canada sur papier recyclé

Dans le présent document, le masculin est utilisé comme genre neutre pour désigner à la fois les hommes et les femmes.

# Éditorial du Commissaire

Voici un numéro spécial de *Let's Talk/Entre Nous* qui porte sur l'aide fournie à la collectivité par les détenus et le personnel du Service correctionnel du Canada (SCC). Ce numéro me donne à nouveau l'occasion de remercier employés et détenus de prêter assistance à la collectivité quand elle est dans le besoin. À la lecture de ce numéro, nous ne pouvons qu'être fiers de faire partie du SCC. J'aime croire que les lecteurs de l'extérieur comprendront et respecteront encore davantage notre organisme, et le travail qu'il accomplit pour protéger au mieux le public.

Les histoires racontées dans ce numéro – et les milliers d'autres qui auraient pu y figurer – montrent bien que le SCC est le bon citoyen que nous voulons qu'il soit, et il y a

lieu de s'en réjouir. Mieux encore, les services communautaires offerts par le SCC témoignent de sa fidélité à sa Mission, plus précisément à l'objectif stratégique 1.6 qui est de « fournir aux délinquants des occasions de contribuer au bien-être de la collectivité ».

Le fait de contribuer au bien-être de la collectivité est intimement lié à notre mandat correctionnel, car comment dissocier la réinsertion d'un délinquant de son obligation de faire sa part dans la société. Une bonne façon de préparer le délinquant à reprendre une vie normale est donc de lui permettre de montrer qu'il veut et qu'il peut devenir un membre à part entière de la société.

L'appartenance à un groupe implique une responsabilité envers celui-ci.

L'objectif stratégique dit « fournir ... des occasions », mais, en fait, je pense que nous devrions encourager activement les délinquants à faire quelque chose pour améliorer la qualité de vie des autres. Ce ne sont pas les occasions de donner un coup de main qui manquent! J'ai la certitude que ceux d'entre nous qui travaillent pour le SCC sauront trouver des projets qui pourraient être profitables à tous : la collectivité, les délinquants et notre organisme.

Encore une fois, mille mercis!



Ole Ingstrup  
Commissaire  
Service correctionnel du Canada

---

# Le Service correctionnel du Canada : prêt à venir en aide à la collectivité

Ces dernières années, le Canada a eu sa part de sinistres. Les inondations de la rivière Saguenay au Québec, de la rivière Rouge au Manitoba et la tempête de verglas de l'Est canadien ont touché des centaines de milliers de gens et occasionné des millions de dollars de dommages. Si l'aide du gouvernement et des fonds publics sont nécessaires, la survie et la reconstruction d'une collectivité sinistrée dépendent surtout du travail des gens de la région.

La plupart des membres du personnel du Service correctionnel du Canada (SCC) habitent les collectivités qui avoisinent les établissements correctionnels. De ce fait, ils sont touchés de près lorsqu'un sinistre s'abat sur la région. Par ailleurs, le personnel du SCC reçoit une

formation poussée en gestion des catastrophes. Les agents correctionnels suivent couramment des cours de recyclage pour mieux s'armer face aux urgences et pour se tenir au fait des nouvelles façons d'affronter des problèmes. Le Service correctionnel du Canada dispose également d'effectifs importants, à savoir les détenus qui sont souvent prêts à fournir toute l'aide nécessaire.

En effet, les établissements correctionnels du SCC ont tout ce qu'il faut pour venir en aide à la collectivité. Bon nombre d'entre eux sont dotés d'installations médicales, d'entrepôts, de véhicules et de grandes cuisines pour subvenir aux besoins de collectivités paralysées par les caprices de Dame Nature.

Lors des feux de forêt et des tempêtes de neige de la région du Pacifique du SCC, de l'inondation en 1997 dans la région des Prairies et de la tempête de verglas en 1998 dans les régions de l'Ontario et du Québec, on a eu recours aux ressources du Service correctionnel du Canada. Ces sinistres ont fait prendre conscience au personnel du SCC de sa capacité à venir en aide de diverses façons en temps de crise. Les récits qui suivent racontent en détail l'intervention du SCC dans des situations d'urgence, dans toutes ses régions sauf dans l'Atlantique où aucun sinistre récent n'a nécessité l'aide du SCC. Ils font état de la volonté du personnel, des détenus et des établissements en général de prêter main-forte aux collectivités qui en ont besoin et de la capacité de ceux-là à apporter un soutien réel.



# La tempête de verglas s'abat sur le Québec

Quelque 100 millimètres de pluie verglaçante sont tombés dans la région du Québec au cours de la Grande tempête de verglas de 1998. La pluie s'est abattue sur le Québec le mardi 6 janvier et n'a cessé dans le « Triangle noir », une région au sud de Montréal, que le samedi 10 janvier. Le bilan de la tempête est lourd. Trois millions de Québécois, pour la plupart de la région de Montréal, ont été privés d'électricité, certains pendant plus de quatre semaines. Des pylônes s'écroulaient sous le poids du verglas s'étant accumulé sur leur structure depuis des jours, et des lignes téléphoniques jonchaient le bord des routes. Des branches d'arbre encombraient sentiers et routes, quand elles n'avaient pas éventré toits et voitures. Les arbres et les branches recouverts d'une épaisse couche de glace resplendissaient sous le soleil de janvier.

Le premier ministre Bouchard a lancé un appel pressant à toutes les instances gouvernementales pour que l'on porte secours aux maisons, aux entreprises, aux fermes ainsi qu'aux milliers de personnes privées de chauffage et d'électricité. Les ministères fédéraux, pour leur part, ont concerté leurs efforts pour maîtriser la situation. Ils ont affecté des employés aux services d'aide aux victimes de la tempête, ont offert des soins et du matériel de santé et ils ont transformé certains de leurs bureaux en logements et en centres d'hébergement d'urgence.



*Collège de formation du personnel de la région du Québec à Laval*



*Membres du personnel travaillant à la cuisine du Collège de formation du personnel*



*Dortoir du Collège de formation du personnel*



**Point de convergence des efforts de la région du Québec - Le Collège de formation du personnel devient un refuge pour les victimes de la tempête**

Le Collège de formation du personnel de la région du Québec, dont la vocation est de former les agents correctionnels et les autres employés des pénitenciers, se trouve à Laval,

juste au nord de Montréal. Trois établissements correctionnels fédéraux sont situés de l'autre côté de la rue : le Centre fédéral de formation, l'établissement Leclerc et l'établissement Montée Saint-François. Le SCC a offert d'héberger au Collège des résidents de la ville de Saint-Jean d'Iberville, au sud de Montréal. Soixante-quinze mille résidents de

cette ville ont été privés d'électricité pendant la tempête.

Avec la transformation de leur lieu de travail en centre d'hébergement, les 23 formateurs et employés qui y travaillent ont rapidement changé de rôle pour devenir des pourvoyeurs de soins à temps plein auprès des victimes de la tempête de verglas. Les cours dispensés au Collège ont été annulés jusqu'à nouvel ordre, et l'immeuble de quatre étages a été aménagé pour accueillir ses nouveaux hôtes. Le gymnase, situé au haut de l'immeuble, a été converti en vaste dortoir rempli de lits, et les quelques chambres individuelles ont aussi servi à héberger des victimes de la tempête. Dans la cafétéria du premier étage, les employés du Collège et des bénévoles ont tous les jours servi à manger à ceux qui sont venus s'installer au Collège. (Bon nombre des sans-abri ont mentionné que les excellents repas qu'on leur a servis pendant leur séjour au Collège ont été une source de réconfort pour eux). Le salon est devenu un lieu de rencontre, servant également aux services religieux. Les pièces des étages inférieurs ont été transformées en salles de jeux pour les enfants, en centre d'approvisionnement, en salles d'activités récréatives et en salles de réunion où s'est rassemblé le personnel deux fois par jour pour faire le point.

Près du Collège, sept petites maisons appartenant au SCC ont été mises à la disposition des victimes de la tempête. Les immeubles, qui servent normalement de résidences aux membres du personnel durant leur formation, ont surtout accueilli des familles (38 personnes au total).

Situé devant le Collège, un ancien pénitencier à sécurité minimale, fermé depuis 1995, le B-12, a été rouvert le 11 janvier pour accueillir d'autres sans-abri. Le personnel du Collège et des établissements voisins ainsi que des détenus se sont relayés jour et nuit

pour nettoyer les lieux et les rendre de nouveau habitables. On a pourvu les quelque dizaines d'anciennes cellules de lits, de chaises et de tables provenant du centre de distribution régional. On a aussi installé des lignes téléphoniques dans l'immeuble que l'on a équipé de deux machines à laver et de deux sècheuses. En vue de la préparation des repas communautaires, on a remis un réfrigérateur et une cuisinière dans la grande cuisine de l'ancien pénitencier.

### Accueil des hôtes

Pendant que le Collège se préparait à accueillir ses nouveaux hôtes temporaires, des membres du personnel ont pris l'autobus du SCC et se sont rendus à Saint-Jean le dimanche 11 janvier. Ils y ont rencontré des gens qui avaient temporairement été hébergés à l'école secondaire locale et les ont encouragés à venir s'installer à Laval.

« Nous leur avons décrit notre immeuble et nous leur avons expliqué ce que nous pouvions leur offrir, mais bien des gens, en particulier les personnes âgées, hésitaient à s'éloigner de leur maison », a fait remarquer Mario Paré, un agent de formation à qui l'on avait confié la tâche de s'occuper des résidents des sept maisons. Certains ont appris à la radio que le SCC offrait d'héberger des victimes de la tempête. D'autres l'ont su par le bouche à oreille.

Ce soir-là, deux autobus entiers, conduits par les agents Claude Bérard et Henri-Paul Beaulieu, sont arrivés au Collège de formation du personnel. Dès le mercredi 14 janvier, le Collège et les immeubles avoisinants affichaient complet; ils ont accueilli au total 148 personnes déplacées. Employés et victimes de la tempête étaient loin de se douter que le séjour de certains durerait près de trois semaines.

### Le personnel du SCC prête main-forte

Des employés d'autres établissements du SCC, situés dans la région, sont



*Salle des fournitures au Collège de formation du personnel*



*Salle à manger du Collège de formation du personnel*





*Salle à manger du Collège de formation du personnel*

venus bénévolement prêter main forte à leurs collègues du Collège, souvent après leur journée de travail normale.

La directrice du Collège, M<sup>me</sup> Lucie Vallière, aidée de M<sup>me</sup> Marie Goyette, a dirigé et planifié les opérations et a distribué les tâches aux employés. Il a fallu nommer un chef des opérations, un coordonnateur des bénévoles, un agent de liaison avec la collectivité, des patrouilleurs de nuit, des chauffeurs et au moins 12 préposés à la planification, à la coordination et à la préparation des repas.

« Les employés du SCC normalement affectés à la gestion des cas ont dit avoir beaucoup aimé venir en aide à des gens aussi reconnaissants », a affirmé M<sup>me</sup> Vallière.

Pendant le jour, des bénévoles ont conduit des réfugiés au Collège pour les repas, en ville pour des courses, les ont



*Établissement Montée Saint-François à Laval*



amenés à des musées - le Cosmodôme, un musée de l'espace, a été très prisé - et les ont même emmenés à des événements sportifs pour les aider à rompre leur ennui.

« Nous avons l'impression de nous trouver dans un grand hôtel », a lancé un couple âgé qui avait d'abord hésité à s'éloigner de la maison. « Nous ne tenons pas vraiment à rentrer chez nous! Quelles belles vacances! »

Le personnel du SCC, habitué à travailler avec des délinquants dans un milieu structuré, s'est rapidement adapté à des conditions de travail qui sortaient de l'ordinaire. Il fallait s'attendre à ce que quelques petits conflits finissent par éclater lorsque 148 étrangers se retrouvent sous le même toit. Les disputes entre enfants, les démêlés sur les heures d'écoute de la télévision et les querelles de famille se sont multipliés au cours de la troisième semaine. Un matin, les employés ont tenté de régler le problème de l'heure du coucher. « Nous ne devons pas oublier que notre rôle est d'offrir un lieu d'hébergement sûr à ces gens et de les protéger de la tempête et non pas de faire la police », se sont-ils répétés les uns aux autres. Le moment des réunions a été l'occasion pour les employés d'échanger des anecdotes amusantes, mais aussi de l'information cruciale sur l'évolution de la tempête.

### **Multiples besoins des victimes de la tempête**

Toutes sortes de gens sont venus s'installer au Collège. Certains provenaient de centres d'accueil provinciaux de Saint-Jean, notamment des personnes se déplaçant en fauteuil roulant, des aînés, des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, de schizophrénie, de diabète, ou d'asthme.

Un homme confiné à un fauteuil roulant, a fait la remarque suivante : « Le personnel est fantastique. La nourriture est excellente et on nous

aide à faire nos courses. Le gouvernement nous traite on ne peut mieux. Hier, un employé est allé jusqu'à Montréal chercher un nouveau pneu pour mon fauteuil roulant. On nous gâte ».

Un autre a renchéri : « Nous ne nous ennuyons jamais, car on nous propose beaucoup d'activités. Nous aimerions bien rester ici à longueur d'année! »

### **Les autres bénévoles**

Les employés du Collège ont coordonné le travail quotidien d'un grand nombre d'autres bénévoles, dont des détenus sous escorte provenant d'établissements fédéraux qui se sont occupés du nettoyage et de divers menus travaux, des employés du CLSC ou Centre local de services communautaires géré par la province, des travailleurs en éducation spécialisée oeuvrant auprès de personnes ayant un handicap mental, des citoyens de la ville de Laval et des religieuses de diverses congrégations. La chaîne de pharmacies québécoise Jean Coutu a fait don notamment de couches, de lait maternisé et de produits de premiers soins. La ville de Laval, pour sa part, a offert des billets de hockey, son centre de la nature pour faire de la luge, l'accès à son centre récréatif et le transport gratuit.

Les employés du Collège ont aussi veillé à ce que les résidents obtiennent les soins de santé dont ils avaient besoin. Deux infirmières auxquelles on a fait appel pour administrer les médicaments et coordonner les soins de santé ont travaillé pendant de longues heures chaque jour. Elles ont aussi constitué des équipes de soins du soir et du weekend.

Hélène Racine, infirmière du CLSC temporairement affectée au Collège, a admis que la charge de travail était lourde. « Certains aînés sont arrivés au Collège malades et leur état s'est empiré parce qu'ils ont dû s'éloigner de chez eux », a-t-elle affirmé. Elle a ajouté

qu'elle avait pu compter sur l'entière collaboration du SCC.

La directrice du Collège, M<sup>me</sup> Vallière, a demandé l'aide d'un psychologue lorsqu'elle s'est rendu compte que le niveau de tension augmentait chez les personnes ayant pris refuge au Collège. Un jeune homme a dit qu'il s'ennuyait à mourir; une mère a admis ne plus penser qu'au moment où elle rentrerait chez elle. Le psychologue les a encouragés à s'adonner à une activité qu'ils trouvent plaisante : faire une promenade, lire un livre ou discuter de choses et d'autres avec d'autres personnes.

Huit religieuses de l'Institut de formation humaine intégrale de Montréal - un centre de santé mentale pour jeunes en détresse - ont tous les jours dispensé des soins et des conseils aux aînés et aux autres résidents du Collège. « Nous encourageons les gens à voir le côté positif des choses », a fait remarquer l'une d'entre elles. « Nous avons été nous-mêmes témoins de tant d'exemples de courage et de générosité », a ajouté une autre religieuse.

Les détenus du Centre fédéral de formation déjà affectés au Collège de formation du personnel ont travaillé deux fois plus fort après l'arrivée des hôtes du Collège. « Je suis heureux de faire ma part. J'ai l'impression d'être utile », a dit l'un des détenus. « Je travaillais déjà ici et je commençais à m'ennuyer, mais je trouve mon travail très satisfaisant depuis l'arrivée des victimes de la tempête. Je considère un privilège le fait de pouvoir les aider », a précisé un autre, ajoutant qu'il devait se coucher tous les soirs à 21 heures pour refaire ses forces.

Un employé du Collège, M. Yvon-Paul Charette, a filmé le travail du personnel et des bénévoles au centre d'hébergement. Il a noté que, dès le deuxième jour, chacun savait ce qu'il devait faire; employés et bénévoles ont ainsi pu répondre très efficacement aux

besoins des victimes de la tempête. Le film produit par M. Charette, qui sera projeté aux employés du Collège et utilisé dans le cadre d'un programme de préparation aux urgences, décrit le climat qui régnait parmi le groupe, évalue la productivité des intervenants et tire des conclusions au sujet des relations interpersonnelles.

**Des résidents de Saint-Jean qui ont été hébergés au Collège du personnel pendant la tempête de verglas, ont transmis les commentaires et les lettres de remerciement qui suivent :**

**Couple d'âinés au Collège de formation du personnel**

« Nous ne voulions pas quitter notre ville et venir nous installer au Collège. Notre fils nous hébergeait dans son sous-sol quand un ami qui se trouvait déjà ici nous a téléphoné pour nous dire combien il se trouvait bien. Il nous a incités à venir le rejoindre. Notre fille nous a encouragés à le faire et nous voici. Nous avons l'impression d'être en vacances! Nous ne pouvons dire à quel point le personnel a été gentil avec nous. Nous étions plutôt découragés à notre arrivée, mais le personnel nous a remonté le moral, nous a servi des repas chauds et nous a donné un lit. Nous sommes maintenant aux anges. »

**Margo, mère d'une famille étendue comptant 12 personnes, sa fille, ses oiseaux et la souris  
« Nort »**

« Au début, nous sommes demeurés plusieurs nuits dans une école secondaire. C'était affreux. Jusqu'à 1 500 personnes dormaient ensemble. Il n'y avait que quelques salles de bains pour tout ce monde et nous ne pouvions pas prendre de douche. On nous a servi une pomme et une orange pour le petit déjeuner. Le soir de mon arrivée, du boeuf bourguignon était au menu! Imaginez notre plaisir! Nous sommes heureux ici et nous nous portons bien. Les employés sont si serviables; ils viennent nous chercher pour le déjeuner même si ce n'est qu'à cinq minutes de marche. Ils nous incitent à ne pas nous laisser aller au découragement. »

**Madame J.**

M<sup>me</sup> J. mère de cinq enfants, est arrivé au B-12 accompagnée de son époux et de sa fille adulte. Elle a fait l'éloge du personnel qui a répondu à tous les besoins de sa famille et a dit combien elle se réjouissait de sa chance. Elle trouvait que d'autres avaient beaucoup plus de raisons de se plaindre qu'elle. « Lorsque j'ai commencé à travailler à la cuisine et à aider les autres, j'ai oublié mes propres soucis », a-t-elle assuré.

**Enseignante à la retraite**

« Je suis ici depuis le 11 janvier. Je suis demeurée chez moi pendant deux jours sans électricité. Je portais cinq chandails et je cuisinais avec mon matériel de camping; c'est ainsi que mes deux chats et moi avons survécu. Lorsque nous nous sommes retrouvés 13 chez ma belle-soeur, où j'avais dû me réfugier, je me suis résignée à m'installer à l'école secondaire locale. Me voici maintenant ici. Quelles vacances! Il est impossible de décrire la chaleur avec laquelle on m'a accueillie. Il suffit de dire à un employé ce qu'on veut et le tour est joué. J'ai envoyé des fleurs aux membres du personnel pour les remercier. Je ne trouvais pas les mots qu'il fallait pour exprimer toute ma gratitude, mais les fleurs, elles, savent parler, n'est-ce-pas? »

**Cher amis,**

Ici, tout va bien maintenant; nous avons repris notre petit train-train habituel, c'est comme si on avait fait un rêve parce qu'il y avait de tout dedans, des mauvaises semaines et des bonnes après.

Nous vous remercions de tout coeur pour tout ce que vous avez fait pour nous. Vous avez été formidables et charitables. C'est réconfortant de constater que des gens comme vous existent encore, on vous sera reconnaissants toute notre vie. On parle à toute la parentée et à nos amis des quinze jours passés chez vous comme ayant été des vacances cinq étoiles. Merci encore mille fois.

**L. D.**

### **Bonjour à vous tous,**

Nous tenons, mon mari et moi, à vous remercier pour tout ce que vous avez fait pour nous.

Grâce à vous et à votre équipe, nous avons traversé cette épreuve avec beaucoup d'encouragement, de soutien et de bons soins.

Merci pour votre grande organisation où tout était excellent.

**J. C.**

Nous voudrions exprimer, à tous ceux qui ont eu un rôle à jouer dans la planification et le fonctionnement du refuge de Laval, nos sincères remerciements pour avoir rendu notre séjour si agréable et pour nous avoir laissé de si bons souvenirs!

De la bonne nourriture, de la chaleur et de la gentillesse : que peut-on demander de mieux en temps de crise?

Merci beaucoup à tous!

**H. G.**

## **Intervention du SCC**

En réponse à l'appel lancé par le premier ministre Bouchard, la région du Québec a offert l'aide du SCC :

- Le Service a fait don de 3 000 couvertures à la Croix-Rouge de la Montérégie et de Saint-Jean et a fait un don de serviettes, de couvertures, de savon et de lampes de poche au centre d'hébergement d'urgence mis sur pied dans une école secondaire de Granby.
- Des employés de l'établissement de Cowansville, dont un bon nombre étaient eux-mêmes privés d'électricité, ont assuré la protection des maisons vides et des banques chargées d'émettre des chèques provinciaux aux sans-abri. Ils ont renseigné les résidents de la région sur les centres d'hébergement et les services d'aide, assuré le transport du matériel nécessaire, appuyé les policiers et les pompiers dans leur travail et prêté main forte aux employés des hôpitaux et des centres de services sociaux. L'établissement de Cowansville a donné une puissante génératrice à la ville voisine de Lac-Brôme et, en collaboration avec le personnel de CORCAN, a assuré la livraison dans la région de 25 génératrices provenant du service des incendies d'Halifax; les détenus de l'établissement ont, quant à eux, fait don de 3 000 \$ à un centre d'hébergement de la région;
- Vingt détenus de l'établissement à sécurité minimale de la Montée Saint-François et du Centre fédéral de formation de Laval ont, sous escorte, appuyé les équipes de travailleurs chargés de débarrasser la ville de Laval des branches d'arbre brisées;
- Les employés de l'établissement Drummond sont allés chez les résidents de la région pour leur offrir de l'aide et les employés du CORCAN ont fait du travail bénévole au CLSC local et dans les centres de services communautaires; ils ont surveillé la génératrice souvent pendant 16 heures d'affilée et ont amené à l'hôpital ou à un centre de santé les personnes qui n'avaient pas de moyen de transport;
- L'établissement de Sainte-Anne-des-Plaines a mis son camion de livraison et deux de ses employés à la disposition d'un organisme de services sociaux local. Neuf délinquants ont aidé à ramasser les branches tombées et à couper du bois;
- Les employés de l'établissement de Donnacona ont recueilli des produits non périssables pour des centres d'hébergement locaux et ont préparé des repas pour le centre le plus rapproché;
- Les employés du SCC ont fait du travail bénévole au centre d'hébergement du Collège et les détenus d'Archambault ont ramassé 500 \$ pour acheter du lait pour les victimes de la tempête;
- L'établissement Leclerc a fait la lessive des établissements locaux du SCC et de l'hôpital le plus proche, et sa boulangerie a quotidiennement approvisionné en produits frais le centre d'hébergement du Collège;
- Le personnel de l'établissement de La Macaza a fait don de 200 \$ à une caisse de secours pour les victimes de la tempête;
- Le Collège de formation du personnel de la région du Québec a servi de centre d'hébergement pendant 18 jours.

# La grande tempête de verglas de 1998 en Ontario

La grande tempête de verglas de janvier 1998, qu'on a aussi appelée la tempête du siècle, a eu des effets dévastateurs sur l'Ontario et le Québec et a laissé des millions de résidents sans électricité et, dans certains cas, sans eau potable ni téléphone. La tempête, qui a commencé à l'est de Napanee, en Ontario, et qui a balayé le Saint-Laurent pour se diriger vers le Nouveau-Brunswick, a privé les habitants d'électricité, pendant cinq semaines dans certaines régions.

Le Service correctionnel du Canada, dont l'énoncé de Mission comprend la protection de la société, a offert ses services à la collectivité ontarienne - en mettant à sa disposition son personnel et la main-d'oeuvre carcérale et en fournissant les approvisionnements nécessaires - pendant la tempête et au cours des mois suivants. Même si la pluie verglaçante a causé momentanément une panne d'électricité dans plusieurs pénitenciers, de puissantes génératrices d'appoint se sont mises en marche immédiatement, ce qui a permis au personnel de venir en aide à la collectivité.

Les employés des dix établissements correctionnels fédéraux de la région de Kingston - tous des résidents de la collectivité locale - ont offert leurs compétences en matière de mesures d'urgence et ont fourni du matériel vital tel que des camions, des scies à chaîne, de la literie et des couvertures chaudes, ainsi que de nombreuses heures de leur temps pour aider les victimes de la tempête. Le personnel de l'administration centrale s'est rendu dans les environs d'Ottawa et a fait du porte à porte pour vérifier si les fermiers et les résidents étaient en sécurité.

Le sous-directeur intérimaire de l'établissement de Pittsburgh, M. Ron Fairley, qui assistait à une réunion aux bureaux de l'administration régionale de l'Ontario le matin où la tempête a débuté, est resté toute la semaine pour maintenir les communications avec les établissements de la région et apporter

son soutien au nouveau sous-commissaire de la région de l'Ontario, M. Brendan Reynolds.

M. Reynolds a exprimé sa gratitude aux membres du personnel pour leurs efforts inlassables. « Il y a tant de sujets de préoccupation lorsqu'une



*Domages causés par la tempête de verglas à Kingston*



*M. Michael Clair, préposé à l'entretien des terrains au Collège de formation du personnel de la région de l'Ontario, examine les dommages.*



situation de ce genre se produit! J'ai été très heureux de la réaction extraordinaire du personnel.

### **La tempête de verglas a durement affecté Kingston**

À Kingston, la pluie verglaçante a commencé à tomber pour de bon le lundi 6 janvier; le jeudi matin, le centre-ville était dans l'obscurité presque totale. Les autorités municipales ont déclaré l'état d'urgence. Des arbres, chargés de glace, sont tombés sur des

fils électriques, des toits et des voitures. Des branches brisées s'amoncelaient dans les rues et sur les terrains, et les arbres les plus jeunes ployaient jusqu'au sol, prêts à se briser sous le poids de la glace. Des rues ont été fermées et la police a placé des cordons de sécurité jaunes fluorescents pour en interdire l'accès. Les conseils scolaires ont annulé les cours et la Ville a diffusé des messages dans les médias pour demander aux résidents de ne pas quitter leur résidence.



*Arbres fruitiers endommagés par le verglas à la Prison des femmes à Kingston*



*Arbres endommagés à l'établissement Pittsburgh à Kingston*

#### **Cher monsieur Reynolds,**

Je vous prie de transmettre mes sincères remerciements au personnel et aux détenus pour l'excellence du travail qu'ils ont accompli à l'occasion de la tempête; l'aide qu'ils ont apportée aux collectivités touchées a été inestimable.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

**Lucie McClung**  
**Sous-commissaire principale**  
**Service correctionnel Canada**

#### **L'établissement Pittsburgh fait face à la situation d'urgence causée par la tempête**

Le personnel correctionnel de la région de Kingston croyait que la tempête se concentrerait dans le centre urbain et épargnerait les régions rurales.

Le jeudi 8 janvier, les employés sont arrivés comme d'habitude pour faire leur quart de jour à l'établissement Pittsburgh, situé juste au nord de Kingston. Mais à 15 h, la panne de courant a frappé l'établissement ainsi que la ferme de CORCAN, qui s'étend sur 650 hectares, sur laquelle on élève des boeufs de boucherie et exploite une installation de compostage. Il ne restait plus aux 186 détenus et aux 80 membres du personnel que l'éclairage d'urgence automatique qui dessert les aires communes telles que les corridors et les cages d'escalier et qui peut seulement fournir de l'électricité pendant cinq heures environ.

« Je disposais de cinq employés et j'en ai besoin de trois au minimum. Tous les cinq ont volontairement accepté de travailler un quart de 16 heures », a affirmé le directeur de l'établissement, Gerry Minard.

Pour s'assurer que les détenus, particulièrement les détenus âgés,

étaient en sécurité, les membres du personnel se sont immédiatement organisés deux par deux pour se rendre aux 25 unités résidentielles indépendantes des détenus ainsi qu'au secteur périmétrique de l'établissement. La sécurité n'était pas une préoccupation pour l'administration - il n'y a eu aucune évasion depuis octobre 1996 -, mais l'absence de chauffage et d'électricité était plus inquiétante.

Le vendredi matin, l'établissement voisin à sécurité moyenne situé à Joyceville - dont la génératrice s'était mise en marche dès le début de la panne d'électricité - a envoyé du café chaud pour les détenus. Un peu plus tard dans l'avant-midi, le personnel des services alimentaires de Pittsburgh a préparé des paniers de nourriture pour les unités résidentielles. Le personnel des services alimentaires s'est également rendu à l'établissement le samedi pour voir à ce que les détenus aient des repas chauds et puissent faire leurs provisions de la semaine à l'épicerie de l'établissement.

« Nos employés des services alimentaires ont fait plus que leur devoir pour veiller au bien-être des détenus, et j'ai pu constater à quel point leur rôle est important pour le fonctionnement harmonieux de nos activités courantes », a déclaré M. Minard, le directeur de l'établissement.

Le vendredi après-midi, l'établissement de Millhaven a envoyé à l'établissement Pittsburgh la génératrice de la région, d'une puissance de 850 mégawatts, et l'électricité est revenue, même s'il a fallu attendre une semaine complète pour que l'électricité et le chauffage réguliers reprennent.

### **Le personnel du SCC apporte son aide à un poste de commandement de secours**

Après avoir mis sur pied un centre de mesures d'urgence à l'hôtel de ville, la municipalité de Kingston s'est occupée de ses régions situées au nord (depuis récemment, la municipalité englobe dans

ses limites plusieurs régions rurales). Le lundi 13 janvier, l'établissement Pittsburgh a ouvert ses portes à une quarantaine de policiers, de pompiers et de militaires qui se sont installés dans la salle de conférences et la salle du conseil de l'immeuble principal.

Les employés de l'établissement se sont empressés d'apporter leur aide aux responsables du poste d'urgence, durant les cinq jours qu'ont duré l'opération. Ils ont fourni le soutien administratif vital, par exemple en tapant des feuilles d'information, en s'occupant de la télécopie et de la photocopie. Quatre lignes téléphoniques et un télécopieur ont

été installés. Le personnel a préparé un repas chaud par jour, ainsi que de la nourriture pour les travailleurs des quarts du soir et de la nuit.

« Nous avons été heureux de pouvoir apporter notre aide. La collectivité vivait une situation difficile, et le personnel et les travailleurs de secours ont formé une véritable équipe », a déclaré le directeur, M. Minard.

### **Travaux compensatoires pour venir en aide à la collectivité**

Conformément à sa devise, « À un pas de la collectivité », l'établissement



*Le directeur de l'établissement Pittsburgh, M. Gerry Minard, examine les terrains.*



*Arbres endommagés à l'établissement Pittsburgh à Kingston*



Pittsburgh a mis sur pied des équipes de détenus pour aider la collectivité environnante. Des délinquants sous escorte, qui avaient déjà été autorisés à faire du service communautaire, se sont rendus près de Gananoque - qui a une entente pour utiliser le travail bénévole des détenus durant toute l'année - et ont travaillé de 12 à 14 heures par jour, pendant quatre semaines, après la tempête. Ils ont aidé à élaguer les arbres et à enlever les branches qui jonchaient les rues et les terrains, ils ont fait des heures supplémentaires à la soupe populaire locale, alors qu'il n'y avait pas de chauffage, et ils se sont portés

volontaires pour nourrir les nombreux animaux abandonnés qui affluaient à la Société de protection des animaux. Aux dernières nouvelles, les détenus travaillaient encore pendant de longues heures pour donner un coup de main dans le parc provincial Frontenac, d'une superficie de 3 000 hectares, dans lequel plus de 35 p. 100 des arbres ont été endommagés.

L'agent de service communautaire, Peter Harper, qui s'occupe de trouver des possibilités d'emploi pour les délinquants dans la collectivité, a déclaré que les hommes étaient très désireux d'aider.

« Ils s'inquiétaient pour leur propre famille et voulaient vraiment offrir leurs services à la collectivité », a-t-il dit.

Malgré le fait qu'ils étaient touchés eux aussi par la tempête et que les déplacements en voiture étaient presque impossibles, les employés du SCC sont parvenus à se rendre à leur lieu de travail et à voir au déroulement normal des activités. Il n'est arrivé aucun incident susceptible de compromettre la sécurité du public. En plus de fournir les services essentiels, les employés ont souvent donné de leur temps pour prêter secours à la collectivité dans certaines situations d'urgence.

### Les leçons que nous avons tirées

Le SCC a pris conscience qu'il a de nombreuses ressources à offrir à une collectivité dans le besoin. «Nous avons une cuisine entièrement équipée, plusieurs véhicules puissants, des scies à chaîne, des draps, des couvertures et des installations de blanchissage», a déclaré le directeur de l'établissement Pittsburgh, Gerry Minard, qui a ajouté que l'établissement pouvait également mettre à la disposition de la collectivité 40 détenus qui avaient l'autorisation de travailler à l'extérieur du périmètre de sécurité pour faire du service communautaire. Les services alimentaires de l'établissement Frontenac peuvent fournir des repas à un grand nombre de personnes et ses véhicules de transport peuvent servir à transporter des gens dans le besoin ou à leur apporter des produits. Dans d'autres établissements ont fait un inventaire des approvisionnements et conclu que la grande quantité de produits et les nombreuses compétences dont on dispose pourraient être mis à contribution si une autre catastrophe se produisait.

### Le personnel du SCC a transféré des délinquantes dans un lieu sûr

Lorsque la panne d'électricité a commencé à la Prison des femmes à Kingston, un établissement fédéral de 60 ans qui abrite 19 délinquantes, la génératrice s'est mise en marche quelques moments après et les systèmes



*Collège de formation du personnel de la région de l'Ontario à Kingston*



*Des détenus de l'établissement Pittsburgh et un accompagnateur bénévole déblaient le terrain de l'église Holy Name à Kingston.*

**Monsieur McNair,**

Comme vous le savez, notre ville a été dévastée par la tempête de verglas et il nous reste à ramasser les morceaux.

Sans main-d'œuvre additionnelle, le nettoyage se révélera une tâche impossible à accomplir pour le personnel du Service des travaux publics et celui des loisirs.

Nous avons désespérément besoin de gens pour nous aider, et nous espérons que les détenus de l'établissement Pittsburgh pourront venir à la rescousse.

Nous sommes convaincus que vous comprenez la gravité de notre situation et le délai dont nous disposons pour préparer notre ville en vue de la saison touristique.

**Merci.**

**Service des parcs et des loisirs de Gananoque**

**Lettre à M. Peter Harper**

Cher Monsieur,

J'ai reçu la lettre dans laquelle la commissaire intérimaire exprime la satisfaction qu'elle a eue de constater, à la lecture de la transcription de votre interview avec le journaliste de CBCK-FM, le ton et les commentaires positifs qui s'en dégagent.

J'aimerais à mon tour vous exprimer mes remerciements personnels et ma sincère reconnaissance, à vous et aux détenus qui ont été interviewés, tant pour les efforts que vous avez déployés auprès de la collectivité que pour les commentaires instructifs et encourageants que vous avez fournis au sujet de nos stratégies de réinsertion sociale.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

**Brendan Reynolds**

**Le sous-commissaire de la région de l'Ontario**

de chauffage et d'électricité ont continué à fonctionner normalement.

Il n'en a pas été de même pour le petit établissement à sécurité minimale Isabel McNeill, situé une rue plus loin. Lorsque les lignes téléphoniques ont été coupées, les membres du personnel de la Prison des femmes se sont précipités pour aller vérifier dans quelle situation se trouvaient leurs collègues et les détenues. Ils ont constaté que les 11 délinquantes et le personnel n'avaient ni éclairage ni chauffage. On craignait qu'un incendie ne se produise à cause d'un fil qui pendait, et un employé d'entretien a recommandé d'évacuer les lieux. Il valait mieux ne prendre aucun risque.

La décision de transférer les délinquantes à la Prison des femmes a été prise à 9 h 30 le vendredi 9 janvier; à 10 h 25, tout le groupe, avec la collaboration du personnel des deux établissements, était réinstallé en

sécurité dans l'immeuble des années 1930. « Certaines délinquantes n'étaient pas très heureuses à l'idée de revenir ici », a déclaré le sous-directeur de la Prison des femmes, Barrie Friel, « mais après avoir écouté pendant une journée les nouvelles au sujet de la tempête, elles appréciaient la possibilité qu'elles avaient eue d'être transférées dans un endroit sûr. »

Les femmes ont été logées pendant cinq jours dans l'aire d'isolement qui était vide et qu'on avait choisie à cause de sa sécurité et de son confort. On avait pensé les loger temporairement dans deux autres endroits de l'immeuble, mais on avait abandonné l'idée à cause de la proximité d'arbres chargés de glace et de l'exiguïté des lieux.

Le personnel de la Prison des femmes a traité l'aire d'isolement comme une installation à sécurité minimale pour les visiteuses. Les aires de repas, la salle de

détente, la cuisine et la buanderie étaient propres et aérés et les portes des cellules n'étaient pas fermées à clé, de sorte que les femmes pouvaient se regrouper comme elles le faisaient dans leur propre résidence. Accompagnées du personnel de la maison Isabel McNeill qu'elles connaissaient bien, les femmes étaient également isolées des délinquantes de la Prison des femmes. Tous les travaux ont été interrompus - chaque délinquante a un placement soit au Collège du personnel soit à l'administration régionale - et le groupe est resté en sécurité. Dans l'ensemble, le transfèrement temporaire a provoqué peu de tensions.

« Je suis venu le samedi et le dimanche et j'ai parlé à chacune des femmes et, en général, elles étaient heureuses », a ajouté M. Friel, le sous-directeur.

M. Friel a affirmé que le personnel des deux établissements avait accompli un travail exemplaire. Étant donné que la prise en charge des délinquants est un service essentiel au sein du gouvernement fédéral, un grand nombre des membres du personnel de la Prison des femmes et de la maison Isabel McNeill se sont rendus à l'établissement malgré le mauvais état des routes et le mauvais temps pour veiller au bien-être des détenues.

« Notre travail est d'assurer un contrôle raisonnable, sûr, sécuritaire et humain des délinquants, et le personnel s'est montré tout à fait à la hauteur durant la situation d'urgence causée par la tempête de verglas. C'est grâce aux employés que l'opération a été un succès », a dit M. Friel.

La génératrice de 600 volts de la Prison des femmes, installée en 1971, leur a quand même donné un bon coup de pouce. Elle s'est mise en marche le jeudi 8 janvier et a fonctionné sans arrêt pendant six jours et demi. « On ne s'attend pas à ce que ce genre d'appareil fonctionne si longtemps; nous étions étonnés! », a déclaré M. Friel. Pour ses efforts fantastiques, la génératrice s'est vu décerner, lors d'une réunion subséquente du personnel, une plaque dorée sur laquelle on peut lire : « Old Faithful ran for a week in the '98 Ice Storm ». (*La Vieille Fidèle a fonctionné durant toute une semaine pendant la tempête de verglas de 1998*).



Depuis, la Prison des femmes a recueilli des fonds en organisant des ventes de plats cuisinés et de pâtisseries, des ventes aux enchères et des bingos pour contribuer au fonds de secours pour les victimes de la tempête, créé à Kingston. La province s'est engagée à verser une somme de quatre dollars pour chaque dollar recueilli. Les détenues, pour leur part, ont enlevé les branches et les débris qui jonchaient le terrain du Collège du personnel.

La grande tempête de verglas de 1998 a appelé les membres du personnel du SCC à se porter au secours de leur collectivité. La formation et le savoir-faire qu'ils ont acquis dans le milieu correctionnel leur a permis d'apporter une aide considérable à leurs concitoyens dans un moment où ces derniers en avaient grandement besoin.

### **L'établissement Frontenac au service de la collectivité**

L'établissement Frontenac à sécurité minimale, situé à la périphérie ouest de Kingston, compte 85 employés et 214 délinquants. Sa ferme de CORCAN - avec un troupeau de 300 vaches laitières et 15 000 poules - produit du lait, des œufs et du jus qui sont vendus à tous les établissements fédéraux de l'Ontario et à huit établissements du Québec.

À l'établissement Frontenac, la plupart des activités courantes des détenus ont été interrompues parce que le personnel faisait face à une situation inhabituelle : toute la région se trouvait dans l'obscurité presque totale. Beaucoup d'agents ne pouvaient pas circuler sur les routes couvertes de verglas ni laisser leur domicile ou leur ferme sans surveillance. Il y a eu une panne d'électricité de 10 h 30 jusqu'à 19 h 30, le mercredi 7 janvier, mais la génératrice s'est mise en marche deux minutes après le début de la panne.

« Selon moi, c'est le deuxième jour de la tempête qui a eu le plus gros impact. Les agents qui ont réussi à se rendre à l'établissement ont aidé aux travaux de la ferme ou ont secondé les agents qui étaient de service. Peu de gens faisaient ce qu'ils avaient l'habitude de faire ce jour-là! », a déclaré Larry Hefford, directeur par intérim des services de gestion.

### **Le personnel de l'établissement Frontenac vient en aide aux collectivités avoisinantes**

Les employés de l'établissement Frontenac ont fait preuve de beaucoup d'initiative pendant et après la tempête.

Au cours d'une simple visite à un centre d'hébergement de Gananoque qu'a effectuée au début de la semaine M. Joe Rochefort, gestionnaire adjoint des opérations de la ferme, une église locale a demandé de l'aide supplémentaire. Le personnel a immédiatement commencé à préparer des boîtes d'aliments et à chercher d'autres lieux d'hébergement. Au cours d'une période de deux semaines, le personnel de CORCAN a préparé des caisses de jus et d'œufs et les a livrées à différentes collectivités situées le long du Saint-Laurent, notamment à Brockville et à Prescott, en Ontario, puis plus à l'est, à Granby et à Cowansville, au Québec. Un conducteur a fait preuve d'initiative et a même demandé à la police provinciale du Québec l'adresse de centres d'hébergement qu'il pourrait ajouter à la liste.

« Nous étions heureux d'apporter notre aide, et les besoins étaient réels », a déclaré M. Rochefort, ajoutant que les surplus de produits étaient dus au fait qu'ils n'avaient pas pu les livrer aux établissements du Québec au cours de la première semaine de la tempête. « Mais étant donné la gravité de la situation, nous savions que nous avions l'appui du Service pour faire don de ces produits à la collectivité, même si cela nous coûtait quelque chose. »

### **Les employés et les détenus - Une équipe gagnante**

Les employés et les détenus de l'établissement Frontenac ont également donné de leur temps et de leur énergie pour aider la ville de Kingston après la tempête. L'Armée du Salut, qui engage normalement des détenus pour l'aider à distribuer de la nourriture à près de 30 familles chaque semaine, avait désespérément besoin d'aide supplémentaire lorsque ce nombre est passé à 250 familles par jour, et même 400 familles une journée. Pendant deux semaines, chaque jour, huit détenus ont été dépêchés au centre de distribution et, selon le personnel, les résultats ont été exceptionnels. « Ils sont arrivés le premier

jour et ont si bien organisé le système d'approvisionnement et de mise en sac que l'Armée du Salut a demandé que les mêmes hommes reviennent toute la semaine », a déclaré Bernie Aucoin, agent de développement social. « Ils ont également grimpé deux étages pendant des heures pour transporter la nourriture du camion à la cuisine », a ajouté Susan Sutherland, directrice par intérim des Programmes correctionnels.

En raison de l'aide ainsi apportée, Doug van der Horden, agent de la banque alimentaire de l'Armée du Salut, a envoyé une lettre de remerciement dans laquelle il a indiqué que l'organisme n'aurait jamais pu accomplir tout ce travail sans l'aide des détenus de Frontenac. « De toute évidence, ce sont eux qui sont devenus le pivot (de toute l'opération). Pas une fois, je n'ai entendu de plainte ou vu un manque d'effort », a-t-il écrit.

Les détenus ont également offert leur aide pour ramasser les arbres tombés sur les terrains de l'établissement Frontenac et pour nettoyer les débris autour de Bridge House, une maison où peuvent loger à prix abordable les familles qui visitent les délinquants. « Les détenus se sont portés volontaires pour accomplir de durs travaux pour le même salaire que celui qu'ils reçoivent habituellement pour leurs tâches régulières », a affirmé M<sup>me</sup> Sutherland, qui a ajouté que seuls les détenus possédant les meilleures compétences et qualités personnelles avaient été envoyés dans la collectivité.

À mesure que la vie reprenait son cours normal à l'établissement Frontenac, les membres du personnel du SCC ont reçu des lettres de remerciement pour l'aide qu'ils avaient apportée et la générosité dont ils avaient fait preuve au cours de la tempête. Randy Grooms, gestionnaire des opérations de CORCAN - qui a hébergé chez lui des victimes de la tempête, aidé à gérer la ferme et fait du bénévolat dans la collectivité - a reçu une lettre dans laquelle on le remerciait ainsi que sa famille pour leur aide. Cette lettre a ensuite été publiée dans le *Whig Standard*, un journal de Kingston.

Il semble que les efforts du personnel et des détenus de tous les établissements de Kingston ont été très appréciés par les collectivités immédiates et environnantes.

**Voici des lettres qui ont été envoyées aux agents de correction du SCC par des membres de la collectivité après la tempête de verglas :**

**Lettre ouverte aux travailleurs du Service correctionnel du Canada**

La tempête de verglas qui a frappé des parties de l'Ontario, du Québec et du Nouveau-Brunswick au début de janvier a peut-être paralysé bien des établissements correctionnels et les maisons de nombreux travailleurs correctionnels, mais elle n'a en rien atténué notre détermination professionnelle, notre compassion et notre sensibilité.

Bien que de nombreux établissements correctionnels aient été touchés par la tempête, nous avons veillé à ce que les établissements fonctionnent presque au maximum de leurs possibilités et à ce qu'aucun incident qui aurait compromis la sécurité du public ne survienne.

La vie personnelle et professionnelle de quantité de travailleurs correctionnels a été perturbée par la tempête de verglas. Pourtant, nombre d'entre eux ont également pris le temps d'aider leurs concitoyens. Dans des cas trop nombreux pour que nous puissions les énumérer, nos membres ont travaillé comme bénévoles en donnant des services dans les refuges, en combattant des incendies ou en assurant la sécurité au besoin.

Au nom du Syndicat des employés du Solliciteur général, je tiens à remercier les travailleurs correctionnels qui ont non seulement survécu à la tempête de verglas mais qui ont aussi aidé à faire en sorte que les dégâts initiaux et leurs séquelles soient les moins douloureux possibles.

**La Présidente nationale  
SESG  
Lynn Ray**

**Lettre au rédacteur en chef du *Whig Standard* de Kingston**

J'aimerais profiter de l'occasion pour dire merci à l'établissement Pittsburgh (Peter Harper), qui nous a envoyé des détenus à bref délai de préavis, et à l'établissement Frontenac (Joe Rochefort) qui nous a envoyé un gros camion pour transporter des broussailles. Ils ont été d'un grand secours au Service des travaux publics dans ses efforts de déblaiement pendant et après la tempête de verglas.

**Gary Clark  
Directeur des travaux publics de Kingston**

**A tout le personnel de l'établissement Frontenac,**

Au nom du Conseil et des résidents du comté de Front on Yonge, je voudrais exprimer notre profonde reconnaissance pour les généreux dons de nourriture que nous avons reçus de votre établissement pendant la récente tempête de verglas.

Nous nous rappellerons longtemps cette catastrophe naturelle comme ayant été l'une des tempêtes les plus dévastatrices à avoir jamais frappé notre région. Lorsque vous y songerez de nouveau au cours des années à venir, vous pourrez être fiers du rôle important que vous avez joué en apportant à notre collectivité l'aide nécessaire pour qu'elle puisse traverser cette épreuve sans pertes de vie ni blessures graves.

Nous avons constaté que s'il y avait une chose sur laquelle nous pouvions compter durant ces difficiles et dangereuses journées, c'était bien sur la gentillesse, le soutien et la générosité pleine de compassion de voisins et d'amis comme vous.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

**Mark Pergunas  
Préfet, Comté de Front on Yonge**

**Chers membres du personnel,**

Nous voudrions simplement vous dire merci pour votre généreuse contribution au centre d'hébergement du club Kin. Nous vous sommes très reconnaissants de votre gentillesse.

**Le Club Kin de Gananoque**

Certificat de témoignage de reconnaissance présenté aux ateliers CORCAN de l'établissement Frontenac, pour la générosité et le soutien offerts à l'église communautaire de la Résurrection. Le 10 février 1998.

**Signé par le pasteur Ronald R. Dube**

**Contribution du SCC à une collectivité en situation de crise**

Même si les pénitenciers fédéraux n'ont pas été épargnés des effets de la tempête de verglas, le personnel qui dirige ces établissements a offert de son plein gré de nombreux produits et services dont la région de Kingston avait besoin.

- L'établissement de Warkworth a offert les services de préposés à l'entretien pour conduire un camion et pour faire fonctionner une déchiqueteuse et une génératrice, en cas de besoin.

- L'établissement de Collins Bay a fourni des matelas, des couvertures, des draps et des oreillers aux centres d'hébergement locaux, et les services alimentaires ont donné de la nourriture aux employés de la Commission des services publics. L'établissement a fourni des services de blanchisserie à la Croix-Rouge pour nettoyer 300 couvertures utilisées dans les centres d'hébergement.
- L'établissement de Beaver Creek – Le personnel a apporté des génératrices que l'établissement avait achetées lors d'une coupure de courant survenue durant l'été 1995 au poste de pompiers local de Howe Island. Il a également donné des couvertures et une camionnette pour livrer des provisions dans l'île.
- Le pénitencier de Kingston – Le personnel a donné des matelas à un centre d'hébergement situé au Kingston General Hospital et plusieurs agents de correction qui avaient suivi un entraînement comme pompiers volontaires ont aidé à faire du porte à porte pour voir si les résidents étaient en sécurité.
- L'établissement de Joyceville a donné des verres de styromousse, économes en énergie, pour le café et d'autres ustensiles à la cafétéria de la Commission des services publics de Kingston pour aider à nourrir les 500 monteurs de lignes.
- L'établissement Pittsburgh – Le personnel a offert sa salle du conseil et sa salle de conférences pour qu'on y établisse le poste de commandement d'urgence du Nord de Kingston (le poste a été en opération du 12 au 18 janvier). Les détenus ont aidé à enlever les branches et les débris dans la ville de Gananoque, et environ 500 livres de boeuf haché ont été données pour nourrir les employés d'Hydro sur Wolfe Island. L'installation de compostage de la ferme de CORCAN a accepté les branches sans frais. Environ 35 militaires, policiers et pompiers ont géré le poste de commandement.
- L'établissement Frontenac – Le personnel a envoyé du jus et des oeufs tous les jours à 28 centres d'hébergement situés entre Brockville et Granby. Deux agents de correction ont aidé l'armée à faire du porte à porte dans les domiciles privés d'électricité de la région de Kingston. L'établissement a prêté à la collectivité deux camions, dont l'un a été envoyé à Gananoque pour ramasser les branches et l'autre à Kingston pour transporter de l'eau à Wolfe Island. Le personnel a aidé les fermiers de la région à traire les vaches et, avec l'aide de 12 détenus, a ramassé les branches qui jonchaient le terrain de l'établissement de Collins Bay et enlevé les débris du terrain entourant les unités résidentielles sans but lucratif. Quatorze autres détenus sous escorte ont aidé la banque alimentaire de l'Armée du Salut, souvent en travaillant deux fois plus que d'habitude et en déployant des efforts intensifs pour aider chaque jour plus de 250 familles qui avaient besoin d'approvisionnements alimentaires d'urgence.
- Le Collège du personnel – Le SCC a offert le Collège comme gîte aux employés d'Hydro venus de l'extérieur pour reconstruire le système hydroélectrique de la ville.

## Les inondations du Manitoba

Une catastrophe naturelle de l'ampleur des inondations qui ont frappé la vallée de la rivière Rouge au Manitoba au printemps de 1997 peut faire naître des liens profonds entre des gens de différents milieux qui unissent leurs efforts vers un but commun. De la mi-avril au début de mai, au plus fort de l'inondation, des résidents de toutes conditions sociales ont retroussé leurs manches afin de tenter de contenir les eaux boueuses de la rivière en crue. Les Manitobains ont dû abandonner leur maison ou leur ferme et leur localité de la vallée de la rivière Rouge pour fuir la montée des eaux qui se

dirigeaient vers Winnipeg, au nord, emportant débris, bétail et restes de hangars et d'étables qui flottaient entre les épaves de voitures, les maisons et les bâtiments de ferme submergés.

Les dégâts matériels considérables causés à des localités auraient été beaucoup plus importants encore sans les efforts concertés des bénévoles. Employés et détenus du SCC, soldats, écoliers, citoyens, tous ont travaillé côte à côte pour tenter d'endiguer la crue. Que ce soit en préparant des repas, en remplissant des sacs de

sable ou en transportant du matériel aux endroits touchés, où d'autres équipes s'affairaient à construire des digues, tous ont contribué à réduire l'ampleur des ravages.

### Établissement Rockwood

M. Blaine Hadaller, un agent de développement socioculturel à l'établissement de Rockwood, raconte comment lui et une équipe de détenus ont sauvé une maison de l'inondation. Chaque jour, pendant une semaine, ces hommes sont allés offrir leur aide aux propriétaires de la région,



*M. Gord Holloway, directeur de l'établissement de Rockwood, à gauche, et M. Ronald Blatz*

notamment en leur enseignant comment construire une digue autour des fondations de leur maison. Ils se souviennent en particulier d'une de ces maisons. « Le propriétaire ne savait pas comment construire une digue, se rappelle M. Hadaller. Le propriétaire avait empilé quelques sacs de sable contre les fenêtres du sous-sol. Si nous n'étions pas passés par là, cette maison aurait certainement été inondée. »

M. Hallader et les délinquants ont complètement reconstruit la digue autour de cette maison. « Notre équipe a motivé et dirigé tous ceux qui

étaient là, ajoute-t-il. Nous avons rapidement attribué les rôles, et le détenu qui avait le plus d'expérience de l'empilage des sacs de sable a supervisé l'équipe. Quatre membres de l'équipe faisaient continuellement la navette avec deux camions pour nous approvisionner en sacs de sable. Nous travaillions sur les quatre côtés de la maison à la fois. Un de nos hommes était posté à chaque coin pour surveiller le travail et un autre supervisait l'ensemble de l'opération. Nous avons entouré toute la maison de sacs de sable. »

M. Hadaller croit que le personnel et les détenus de l'établissement ont beaucoup gagné à travailler en collaboration pendant ce désastre printanier. « Le climat a vraiment changé depuis que nous avons travaillé tous ensemble pour vaincre la rivière », dit-il. À l'établissement, les détenus qui n'avaient pas la permission de sortir ont rempli des milliers de sacs de sable. C'était pour eux une occasion de donner à la collectivité, de se sentir acceptés et d'être appréciés pour ce qu'ils avaient à offrir. « Les propriétaires ont apprécié le coup de main que



l'établissement leur a donné », a déclaré M. Hadaller, ajoutant que les équipes se sont offertes, une fois les inondations passées, pour aider la collectivité à réparer les résidences endommagées.

« La solidarité engendrée par cette catastrophe nous a permis de donner le meilleur de nous-mêmes, et je suis certain que nous participerons de nouveau à des initiatives de ce genre. C'est un exemple non seulement de ce que l'établissement de Rockwood peut faire, mais aussi de ce que les autres établissements peuvent apporter à la collectivité ». M. Hadaller est bien placé pour savoir quelle importance les activités communautaires peuvent avoir pour le bien-être des détenus et pour leur éventuelle réinsertion sociale. Ceux qui ont participé aux travaux durant les inondations et qui ont quitté l'établissement depuis ont affirmé que cette expérience de coopération et de camaraderie avait eu un effet positif et durable sur leur estime de soi.

Lors de l'opération « sacs de sable » à l'établissement Rockwood, les détenus remplissaient un sac toutes les dix secondes, se rappelle M. Blair Coggan, directeur de l'exploitation agricole. Des jours durant, une équipe de huit détenus a travaillé jusqu'en soirée, produisant de 7 000 à 10 000 sacs de sable par jour. « C'est la Ville de Winnipeg qui a fourni le sable et qui nous l'a livré en vrac. Avec nos chargeuses, nous empilions le sable dans le camion que la Ville nous avait fourni pour remplir les sacs de sable, » explique M. Coggan.

### **Opérations de reconstruction**

Mark, un des détenus qui a participé au remplissage de sacs à l'établissement Rockwood, a récemment participé au projet de reconstruction coordonné par le « Mennonite Disaster Service » (MDS). Le MDS a encore besoin de bénévoles pour nettoyer les dégâts laissés par les inondations dans le sud du Manitoba. Une fois les eaux retirées,

des bénévoles ont aidé à enlever les sacs de sable, à pomper l'eau qui s'était infiltrée dans les sous-sols et à replacer les meubles dans les résidences. Bien qu'un an se soit écoulé depuis les inondations, bon nombre de Manitobains ont encore besoin d'aide pour réparer ou reconstruire leurs résidences, leurs fermes et leurs villages.

Pendant la phase de nettoyage, Mark et ses collègues ont effectué une heure et demie de route tous les matins, du lundi au vendredi, durant les mois de décembre et de janvier, pour se rendre sur une ferme du sud du Manitoba. Ils ont participé bénévolement aux travaux de cimentation, de pose de revêtements de sol, d'isolation, d'électricité, de plomberie, de soudage, de charpentage et de peinture. « Nous avons fait des travaux dans trois bâtiments de ferme et en avons reconstruit un au complet ». Mark a ajouté que ces travaux de reconstruction ont été formateurs pour les plus jeunes participants, qui ont ainsi acquis une expérience de travail et bénéficié des connaissances des ouvriers professionnels.

« Ils nous ont écrit une lettre dans laquelle ils nous appellent leurs anges, confie Mark. Nous n'avons aidé qu'une seule ferme, mais il y en a des centaines qui ont encore besoin de renfort. J'ai été vraiment heureux de pouvoir offrir mes services et d'avoir eu l'occasion d'aider ces gens. Je crois que c'est une bonne chose, tant pour les détenus de l'établissement que pour la collectivité. On devrait en faire un service permanent, et pas seulement pour les inondations. Il y a toujours des gens qui ont besoin d'un coup de main. »

Mark aimerait terminer le travail entrepris sur la ferme, mais il aura fini de purger sa peine avant que commence le prochain projet de reconstruction.

Dans un article publié le 20 avril 1997 dans le *Winnipeg Free Press*, M. Tyson,

président du comité de préparation en cas d'inondation pour Kingston Row et Kingston Crescent, a écrit « Les gars de Rockwood ont fait un boulot fantastique ». Pour remercier ceux qui ont participé aux travaux de nettoyage, le *Winnipeg Free Press* a publié l'énoncé suivant : « Il est impossible de nommer toutes les personnes concernées; vous savez que nous nous adressons à vous, et pourquoi. Ce printemps, vous avez fait naître une idée : ensemble, nous pouvons arriver à faire l'impossible, même dans les pires conditions. ».

### **Le personnel et les détenus de l'établissement Stony Mountain luttent contre l'inondation**

Le personnel et les détenus de l'établissement Stony Mountain ont fait une contribution appréciable à la lutte contre l'inondation. M. Lorne Jacobson, technicien du service des immeubles, a bravé les routes couvertes de boue pour livrer de la nourriture et des sacs de sable, à partir de l'établissement, aux bénévoles travaillant le long de la rivière Rouge. Armé de bonne volonté et d'un téléphone cellulaire, M. Jacobson s'est rendu indispensable dans la chaîne qui acheminait les sacs de sable et les sandwiches préparés par le personnel et les détenus de l'établissement Stony Mountain aux bénévoles. Dix jours durant, il a attendu patiemment que les détenus remplissent les sacs de sable et les chargent dans son camion. Il se rendait ensuite à la caserne de pompiers St. Andrew's, sur la rue principale à Winnipeg, puis jusqu'au bord de la rivière.

« Le matin, j'allais à la cuisine de l'établissement chercher de la soupe, des sandwiches et du café que j'emmenais à la caserne de pompiers St. Andrew's. De là, je livrais des sacs de sable à deux nouveaux complexes immobiliers près de la rivière. Il y avait une file d'environ un demi-mille de véhicules qui attendaient un chargement de sacs de sable à la caserne », se

rappelle-t-il. Les véhicules attendaient environ quinze minutes en file, et les soldats et étudiants pouvaient charger un camion d'une demi-tonne en cinq minutes.

« Plus tard, dans l'après-midi, je ramassais les récipients de nourriture et je les ramenais à la cuisine de l'établissement pour les faire remplir le lendemain », ajoute-t-il. Avec l'aide des détenus, le personnel de la cuisine de l'établissement Stony Mountain préparait, au plus fort de l'opération, de la nourriture pour 300 bénévoles chaque jour. « Je transportais des chauffe-plats de trois pieds sur quatre pieds, deux grosses marmites d'acier inoxydable remplies de nourriture, deux ou trois soupières et deux cafetières », relate M. Jacobson.

Les bénévoles ont travaillé des journées entières à se passer des sacs de sable le long de la chaîne humaine jusqu'à la rivière. « Une des routes longeant la rivière avait été rehaussée à l'aide de gravier, explique-t-il. Lorsque les eaux de crue se sont mises à emporter le gravier, nous avons placé des sacs de sable sur des bâches de plastique maintenues en place par des soldats dans des barques ».

Les opérations de remplissage de sacs de sable et d'endiguement étaient très bien coordonnées, aux dires des bénévoles du SCC. M. Jacobson demeurait en contact avec la caserne St. Andrew's au moyen de son téléphone cellulaire afin de pouvoir répondre aux besoins ponctuels. À titre de chef des pompiers bénévoles à la caserne de l'établissement, il a reçu une formation en bonne et due forme sur la planification des mesures d'urgence. « Il faut prévoir le pire; ainsi, la situation est souvent moins grave que ce à quoi on s'attendait. Il est très important d'avoir un plan d'action, mais l'essentiel, c'est de demeurer calme, ajoute-t-il. Il faut planifier à l'avance, et si l'on suit rigoureusement le plan établi, les choses se passeront probablement comme prévu. »

### **Division de la sécurité à l'AC du SCC**

M. Richard Christy, gestionnaire de la Division de la sécurité au Service correctionnel, insiste sur l'importance de disposer d'un plan de mesures d'urgence pour des catastrophes naturelles comme les inondations du Manitoba ou la tempête de verglas. « Chaque établissement élabore son propre plan en fonction des risques », indique-t-il. Par exemple, ceux qui se trouvent dans une zone sismique dressent un plan d'intervention en cas de tremblement de terre. Les établissements correctionnels conçoivent leur propre plan en suivant un modèle de gestion des situations d'urgence.

« Selon la politique en vigueur, chaque établissement doit faire un exercice chaque année où il n'y a pas eu de situation d'urgence réelle au sein de l'établissement », explique M. Christy. Ces exercices servent de modèle d'intervention en cas de crise. « Je crois que la culture de l'organisation permet de transposer les mesures de gestion des situations d'urgence au sein de l'établissement même à l'intervention en cas de catastrophe naturelle. Les politiques de base sont en place et permettent au personnel et aux détenus de contribuer aux efforts de reconstruction lors d'une telle catastrophe », précise-t-il.

« Le personnel et les détenus sont les véritables héros de l'histoire - même si la culture de l'organisation a donné lieu à des politiques de base, à une formation et à un milieu de travail qui leur permettent d'intervenir lors de catastrophes naturelles comme les inondations du Manitoba, c'est à eux que doit revenir le mérite », fait valoir M. Christy, qui a été personnellement touché par la tempête de verglas. « Il y a un certain nombre d'années, nous n'aurions pas cru pouvoir faire ce genre de contribution, mais notre vision est en train de changer », dit-il. Les établissements correctionnels, plutôt que de dépendre de la collectivité, en deviennent partie intégrante et lui

offrent des services. « Nous ne sommes pas seulement une partie d'un problème; nous faisons aussi partie de la solution », conclut-il.

### **Le Directeur de l'établissement Rockwood : héros pour le jour de Noël**

M. Gord Holloway, directeur de l'établissement Rockwood, a donné le plus beau cadeau de Noël que l'on puisse faire : il a sauvé une vie. Tôt dans l'après-midi du 25 décembre 1997, à Winnipeg, il est allé courir le long de la rivière Rouge. « J'ai entendu un appel à l'aide », se rappelle-t-il. Lorsqu'il se rendit compte qu'une femme était tombée à l'eau en marchant sur la glace, il courut jusqu'à la berge de la rivière. « Je me suis couché par terre et je lui ai tendu une branche », dit-il. Il tenta de la tirer hors de l'eau, mais elle avait de la difficulté à s'accrocher à la branche. Il crut un moment qu'elle allait lâcher prise, car elle ne cessait de répéter qu'elle avait très froid et qu'elle sentait ses forces l'abandonner. « Je ne voulais qu'une seule chose : qu'elle ne lâche pas la branche, car j'étais sûr que quelqu'un d'autre finirait par passer par là », se souvient M. Holloway.

Ce fut effectivement le cas. Une femme qui se trouvait de l'autre côté de la rivière entendit ses appels à l'aide et composa le 911. Puis un homme, Ronald Blatz, qui marchait sur le sentier vint se joindre à M. Holloway sur la glace. Tandis que M. Holloway le retenait par la jambe, M. Blatz empoigna le manteau de la femme. Ils la sortirent de l'eau et la couvrirent de leurs propres vêtements.

À ce moment, la police de Winnipeg, les pompiers et l'équipe de sauvetage du 911 arrivèrent sur les lieux. « Nous l'avons aidée à marcher jusqu'à l'ambulance », dit M. Holloway. Ce n'est que lorsqu'un agent de police leur dit qu'ils étaient des héros qu'ils se rendirent compte qu'ils avaient sauvé une vie. « Quand j'étais petit, on nous a appris que si une personne tombe à

travers la glace, il ne faut pas essayer de la sortir de l'eau en se tenant debout; il faut se coucher et lui tendre un objet », ajoute M. Holloway, qui n'a pas hésité un instant à répondre à cet appel de détresse.

Lorsque l'agent de police lui offrit de le raccompagner chez lui, il répondit qu'il voulait continuer à courir. « J'ai repris ma

course sur le sentier; c'était un moment très émouvant », se rappelle-t-il.

Le geste héroïque de M. Holloway a été une source d'inspiration. Lorsque les employés de l'établissement de Rockwood l'apprentent, ils organisèrent un déjeuner en son honneur et lui présentèrent une plaque sur laquelle on peut lire : « Notre directeur marche sur

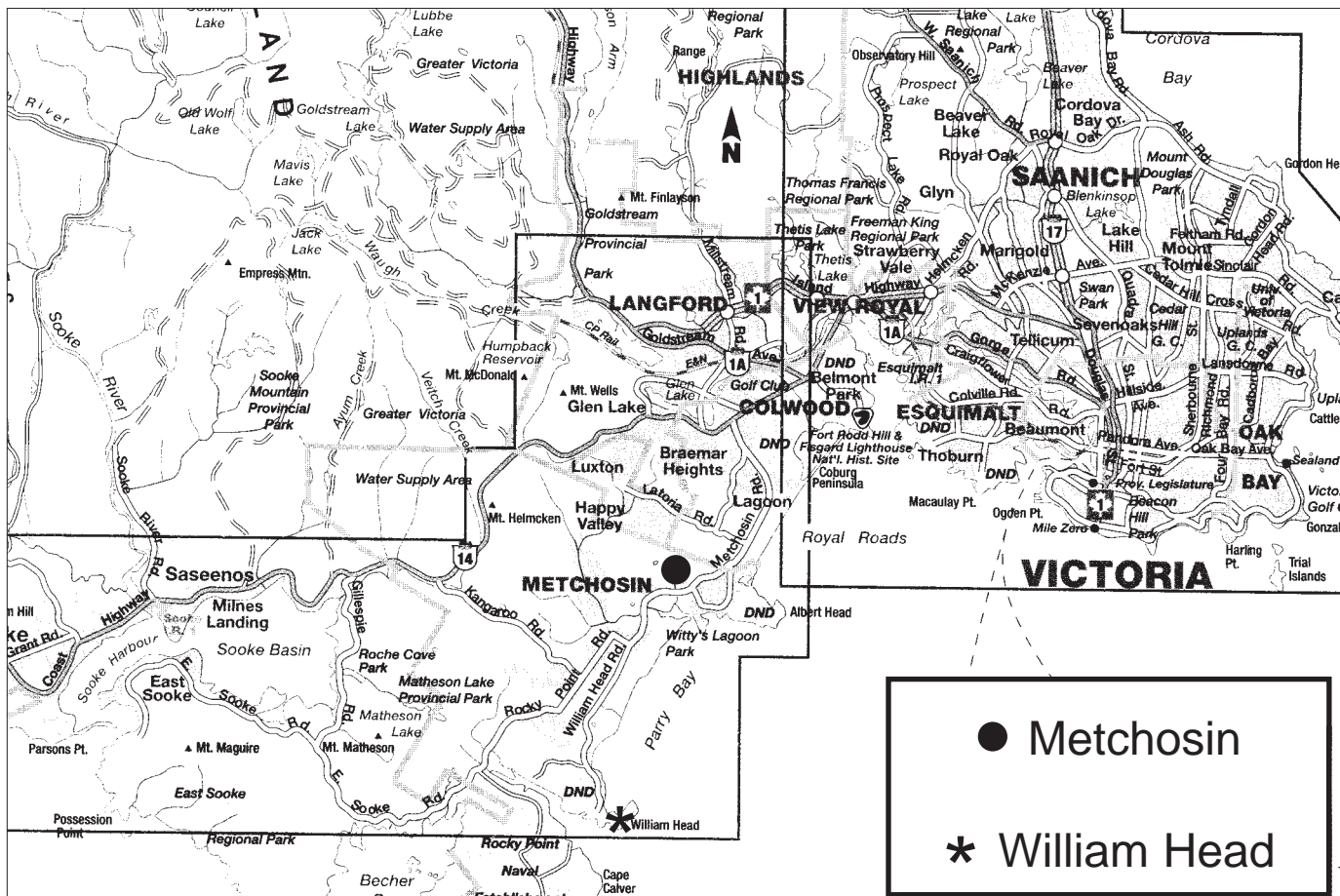
l'eau » (traduction). Quelques semaines plus tard, le chef de la police de Winnipeg lui a présenté, ainsi qu'à Ronald Blatz, une citation élogieuse pour bravoure. Le soir de Noël, un des enfants de M. Holloway a déclaré que c'était bien de donner des cadeaux à Noël, mais que son père avait fait le plus beau cadeau entre tous.

## La lutte contre les tempêtes de neige et les feux de forêt dans la région du Pacifique

En raison du large éventail de caractéristiques géographiques qui existent dans la région du Pacifique –

notamment les montagnes Rocheuses, la fertile vallée du Fraser, les déserts intérieurs, la chaîne côtière et le

terrain diversifié de l'île de Vancouver –, on y trouve une certaine variété de systèmes météorologiques qui posent



Carte de la côte ouest de l'île de Vancouver sur laquelle figurent Metchosin et l'établissement William Head



des problèmes uniques à la population. Dans la région du Pacifique, le SCC a aidé les collectivités locales : il leur a fourni du personnel formé spécialement pour les secours d'urgence et il a déployé les véhicules et l'équipement lourd conçu spécialement pour des conditions extrêmes dont disposent les établissements. Ces dernières années, le personnel de la région la plus à l'Ouest a prêté main-forte aux collectivités pour lutter contre les tempêtes de neige et les feux de forêt. Il a d'ailleurs été chaleureusement remercié d'avoir apporté une aide bien nécessaire.

### **La grande tempête de neige du Pacifique de 1996**

Quatre jours avant la fin de 1996, la partie sud de l'île de Vancouver et la vallée du Fraser, sur la terre ferme, ont été paralysées par l'une des plus grosses tempêtes de neige du siècle. La tempête de 1916, qui avait laissé des amoncellements de neige de 2,5 mètres au centre-ville de Victoria, est la seule à avoir eu plus d'importance. Situé à l'extrémité d'une route rurale éloignée, à 26 kilomètres à l'ouest de la capitale provinciale, l'établissement William Head connaît habituellement un hiver doux où la neige et la glace ne durent guère plus d'une journée. Or, un matin de tempête, les conditions ont changé de façon spectaculaire sur cet emplacement de 34 hectares.

Tôt le matin, le samedi 28 décembre, une neige aveuglante et des vents de tempête se sont mis à balayer le sud de l'île de Vancouver. La tempête a duré quatre jours. Dans le district de Metchosin – la collectivité rurale à l'ouest de Victoria où se trouve l'établissement William Head –, le matériel de déblayage des routes est limité. Quand il a fait défaut avant la fin de l'après-midi, les fonctionnaires municipaux ont dû arrêter l'opération. Le personnel du SCC a alors entrepris de réparer l'équipement, en attendant une amélioration des conditions météorologiques. La plupart des habitants de Metchosin étaient bloqués chez eux.

Le fait d'être confiné chez soi peut donner l'impression d'être piégé et

entraîner la panique. Ce jour là, les gens faisaient face à diverses menaces : l'effondrement de bâtiments – comme les bâtiments de ferme et les serres commerciales –, les affaissements de toiture, le manque de nourriture et de chaleur, les urgences médicales ou, tout simplement, la névrose de solitude.

### **Comment l'établissement William Head a fait face à la situation**

À l'établissement à sécurité moyenne William Head, la neige est arrivée à un mauvais moment. Étant donné que le personnel était en congé à l'occasion des Fêtes, la relève posait un problème.

D'énormes amoncellements de neige s'étaient accumulés autour de l'établissement et les autorités de la prison ont décidé de décréter « l'état d'urgence ». Cela signifiait que seule une poignée d'employés correctionnels et le personnel des services d'alimentation déjà en service demeuraient sur les lieux pour assurer le fonctionnement de l'établissement et superviser les 240 détenus. Pour pallier le manque d'employés de remplacement, on a mis au point un système de travail par roulement – qui a permis aux employés de se relayer et d'aller dormir à tour de rôle – de même qu'un plan d'urgence pour les



*Maisons dont l'accès est bloqué par la neige à Metchosin*



services alimentaires, étant donné que les approvisionnements en denrées fraîches ne pouvaient parvenir à la prison.

Le blizzard a arrêté tous les moyens de transport sur la route de cinq kilomètres menant à l'établissement William Head. La situation a empiré au cours des jours suivants; les amoncellements atteignaient plus de trois mètres de hauteur. Les rares employés demeurés sur place ont organisé des équipes de détenus pour tenter d'ouvrir des chemins sur les terrains de la prison. Toutefois, même ces efforts ont dû être abandonnés avant la soirée du

dimanche. Tous les détenus ont été confinés à leurs locaux d'habitation et la sécurité a été maintenue.

### **Quelque soit le temps, le personnel essentiel est au poste**

Le dimanche après-midi, le directeur de l'établissement William Head, M. Michael Gallagher, a demandé au chef d'unité John Costello, alors en congé, de se rendre à pied à la prison pour vérifier l'état des lieux. M. Costello, qui habite à Metchosin, à environ trois kilomètres de l'établissement, a marché laborieusement pendant trois heures dans la neige profonde, pour constater

finalement qu'on avait besoin d'aide médicale et technique à la prison. Après être rentré à pied à la maison ce soir-là, il communiqua avec l'infirmière de l'établissement et, le lundi après-midi, ils se rendirent tous deux à pied à William Head. Un plombier d'entretien marcha lui aussi jusqu'à la prison le lundi après-midi pour vérifier une conduite de gaz brisée et s'assurer que les maisons au toit plat n'allaient pas s'effondrer.

« Il nous a fallu pas mal de temps pour nous rendre, mais nous étions motivés par la pensée que les employés et les détenus avaient besoin de notre aide le plus rapidement possible », a déclaré M. Costello.



*Maisons dont l'accès est bloqué par la neige à Metchosin*



*Chemin conduisant à l'établissement William Head*

À la prison, M. Greg Dickinson, agent de placement à l'extérieur avait commencé à faire des appels aux services auxiliaires de la Garde côtière. Par le passé, le SCC avait appuyé considérablement l'organisme fédéral avec le concours de ses employés et de ses détenus, pour la réparation de quais et la construction de remises et d'entrepôts. Ce lundi-là, le personnel de la prison et celui de la Garde côtière ont pris des arrangements pour qu'une poignée d'employés du SCC demeurant à Sooke – une agglomération située au nord-ouest de l'établissement – se rendent à pied au quai du gouvernement, à Sooke Harbour. Arrivés là, les employés ont revêtu des combinaisons de survie et sont montés à bord d'un gros Zodiac – un canot pneumatique à coque rigide qui sert aux opérations de sauvetage – pour braver la mer turbulente sur dix kilomètres, scrutant les flots, les vents et les récifs en cours de route. Une fois rendus à William Head, ils ont débarqué non sans peine pour prendre la relève de leurs collègues épuisés, qui venaient de faire six quarts de huit heures. D'autres employés en forme choisirent de se rendre à la prison à pied. D'autres encore profitèrent d'un convoi de motoneiges organisé par les habitants de l'endroit.

### **Une localité prise dans la neige obtient du secours**

De nombreux employés du SCC ont les qualifications requises pour se servir de divers types d'équipement dans le

cadre de différents programmes de formation destinés aux détenus. M. Dickinson, qui est un conducteur chevronné de machinerie lourde, avait arpenté la région plus tôt dans la journée en compagnie de M. Costello et il avait remarqué, enfoui dans la neige, à deux kilomètres de la prison, un gros bulldozer qui sert habituellement au défrichage. Avant la tombée du jour, ils ont conclu un accord avec le propriétaire pour pouvoir utiliser l'appareil. À la quincaillerie locale, on a même fabriqué une clé de remplacement à leur intention. Les deux hommes se sont mis en route en soirée. L'un a pris le volant tandis que l'autre marchait devant avec une lampe de poche, car le bulldozer n'avait pas de phares.

Lorsque les autorités locales ont appris ce que faisaient les agents de correction du SCC, elles leur ont demandé de déneiger en plus les routes secondaires et les entrées de maison de quelques travailleurs des services d'urgence. Le mardi matin, la route principale menant de la prison à Metchosin avait été dégagée, de même que certaines routes secondaires. De nombreux résidents confinés à la maison ont pu ainsi sortir de chez eux. Dans le courant de la journée, en dégagant le chemin d'entrée d'un médecin, on a même sauvé une vie. Lorsqu'un voisin du médecin a eu un malaise cardiaque, on a pu le transporter, en passant par-dessus la clôture, jusqu'à l'ambulance garée dans l'entrée du médecin. Quelques heures plus tôt, la chose aurait été impossible.

La neige et les vents violents se sont finalement calmés dans la soirée du lundi. De nombreux résidents ont pu sortir de chez eux; par contre, certains autres sont restés bloqués pendant plusieurs jours encore.

Le mardi, les chemins dans les environs de Metchosin et de l'établissement William Head étaient praticables. Les opérations sont donc revenues à la normale à la prison, grâce au dévouement et à l'esprit

d'initiative du personnel de l'établissement William Head.

### **Le directeur de l'établissement William Head félicite le personnel et les détenus**

Après la tempête, lors d'une réunion générale du personnel, le directeur de l'établissement, Michael Gallagher, a reconnu les efforts des employés coincés sur les lieux pendant la tempête ainsi que ceux des employés qui sont courageusement rentrés au travail. Chaque employé a reçu une lettre de reconnaissance ainsi qu'un t-shirt portant l'inscription « I Survived the Blizzard of '96 » [J'ai survécu à la tempête de neige de 1996] et la photographie qui avaient fait la manchette de l'édition spéciale du *Victoria Times-Colonist* à l'occasion de la tempête.

En plus de recevoir des remerciements pour son travail, le SCC se fait un point d'honneur de souligner le bon travail des détenus et d'entretenir de bonnes relations avec les collectivités environnantes. Aux délinquants industriels qui ont travaillé de longues heures, le directeur de l'établissement a écrit : « Vous avez mené un vaillant combat contre la neige. J'aimerais que vous sachiez que votre travail laborieux, votre coopération et votre endurance ont été appréciés. Merci. »

Dans une lettre adressée à John Costello et à Greg Dickinson, le directeur félicite ces employés pour l'énergie et l'esprit d'initiative apparemment sans bornes qu'ils ont une fois de plus généreusement déployés au nom de l'établissement. « Vous avez manifesté votre sens de l'organisation, et votre disposition à contribuer à la mise en application de vos plans grâce à vos efforts physiques a été une gratification



*Maisons dont l'accès est bloqué par la neige à Metchosin*

supplémentaire. Je suis fort heureux que nous ayons des ressources aussi précieuses. »

M. Gallagher souligne d'emblée que bien que tous, employés, détenus et membres des différents groupes, aient travaillé aussi fort les uns que les autres, le travail d'équipe accompli par le Service et sa détermination à apporter de l'aide ont permis de restreindre les dommages engendrés par la catastrophe.

### **La collectivité remercie le SCC**

La prison a été reconnue par la suite pour son effort remarquable et sa contribution à la collectivité. Les témoignages sont venus de particuliers et de l'administration locale, et les médias lui ont rendu hommage.

Dans la *Goldstream News Gazette* de Metchosin, on a pu lire que les employés du SCC figuraient parmi les centaines de bénévoles qui se sont avancés dans le blizzard pour aider leurs amis, leurs voisins et leurs concitoyens. Le sous-directeur Randie Scott aurait déclaré : « Il est étonnant de voir comment les gens peuvent s'entraider en cas de besoin ».

### **Programme de placement à l'extérieur : sapeurs-pompiers à la rescousse**

Au nord de Victoria, des incendies de forêt dramatiques et soudains ont





*Établissement William Head*

embrasé l'été dernier des secteurs situés à proximité d'emplacements de camping et de zones résidentielles. Le personnel du Service correctionnel du Canada était sur place pour prêter main-forte grâce au Programme de placement à l'extérieur du SCC.

Créé il y a environ sept ans, le Programme de placement à l'extérieur du SCC vise à donner aux détenus une formation dans des métiers spécialisés – comme l'entretien des forêts, notamment la plantation, l'émondage, l'espacement et la coupe d'éclaircie, la construction et la lutte contre les incendies – et à leur trouver un travail rémunéré dans ces domaines au sein de la collectivité.

« Les délinquants acquièrent des compétences et de l'expérience et sont rémunérés pour leur travail, et les tâches manuelles ardues auxquelles ils s'astreignent ainsi que les efforts qu'ils

doivent déployer dans le cadre de chaque projet leur permettent de montrer leur détermination et d'exprimer leur sentiment d'appartenance à la collectivité » affirme Bernie Dovell, coordonnateur du Programme de placement à l'extérieur de l'établissement William Head.

Ces deux derniers étés, il y a eu moins d'incendies que d'habitude dans le sud de l'île de Vancouver, mais quatre ont été assez violents pour menacer des collectivités. On a fait appel aux détenus affectés à la lutte contre les incendies dans le

cadre du Programme, qui suivent des cours portant notamment sur le nettoyage des zones incendiées et la sécurité en hélicoptère. Les délinquants reçoivent la formation nécessaire pour assurer le soutien des équipes d'experts de première ligne du ministère des Forêts qui éteignent les incendies, mais qui doivent souvent partir peu après et se rendre sur les lieux d'autres incendies.

Les délinquants qui participent au Programme de placement à l'extérieur reçoivent une formation dans le domaine de la lutte contre les incendies, car ils sont prêts à être mis en liberté et peuvent travailler à l'extérieur. Lorsqu'ils se présentent quotidiennement à leur travail, ils apportent leur matériel de lutte contre l'incendie pour pouvoir se rendre directement sur les lieux sans avoir à le récupérer à l'établissement William Head.

L'incendie d'août dernier – qui aurait été allumé par un incendiaire – s'est déclaré à un demi-kilomètre d'un parc à roulottes au lac Shawnigan dans le sud de l'île de Vancouver. L'incendie s'est propagé dans un secteur habité où les maisons se trouvent à l'orée de la forêt. Lorsque le Ministère – dont la principale responsabilité consiste à protéger les terres en friche au cours d'un incendie – en a été avisé, il a appelé le service de pompiers volontaires pour lui demander de protéger les bâtiments, comme les maisons, qui auraient pu être menacés.

Tim Neale, agent de protection des forêts au ministère des Forêts qui recrute aussi activement des personnes de la collectivité pour qu'elles aident le Ministère à répondre aux besoins, a demandé aux détenus de l'établissement William Head de venir prêter main-forte. Il savait que deux équipes de 10 détenus ayant reçu une formation dans le domaine de la lutte contre les incendies étaient disponibles pour faire face aux situations d'urgence et qu'ils pouvaient être maintenus en disponibilité si le personnel craignait que la température et la sécheresse ne provoquent un incendie. Lorsqu'ils sont mis en disponibilité, ils cessent toutes leurs autres activités, touchent une rémunération réduite pendant la période d'attente et se rendent sur les lieux dès que l'alerte est donnée. Si le personnel du Ministère informe les délinquants de la déclaration d'un incendie pendant la soirée, ils doivent arriver sur le théâtre des opérations dès l'aube le lendemain.

« Il s'agit d'un travail très spécialisé, et nous comptons réellement sur le SCC pour nous donner un coup de main », affirme M. Neale. Il ajoute que même si l'on ne s'attend pas à ce que la condition physique des délinquants soit la même que celle des pompiers ordinaires, le personnel du Ministère les encourage à atteindre un niveau équivalent à 70 % de celui des pompiers.

Comme les vents violents menaçaient de propager rapidement l'incendie du

secteur du lac Shawnigan, on a déployé un avion citerne rempli de produit ignifuge – appelé « bouillie de retardement » ou « eau mouillante », mélange d'eau, de terre et de savon biodégradable qui étouffe et rafraîchit le feu au lieu de se transformer en vapeur comme le fait l'eau ordinaire au contact du feu – largué à partir des airs. « L'incendie se trouvait près d'une nouvelle exploitation forestière et d'un parc, nous n'avions donc pas de temps à perdre », explique M. Neale.

À 16 de cet après-midi du mois d'août, le personnel du Programme de placement à l'extérieur du SCC et 12 détenus sont arrivés sur les lieux et ont réussi à circonscrire l'incendie qui avait brûlé environ un demi-hectare. Le travail des détenus consistait à nettoyer complètement et à arroser la zone pour que le feu ne s'anime pas de nouveau.

« C'est dans ces occasions-là que ces gars montrent leur valeur », ajoute M. Neale. « Ils s'assurent que toute la braise est éteinte. Ils jouent réellement un rôle très utile. »

Pour éteindre les incendies, il est essentiel de procéder au nettoyage de la zone incendiée – enlever l'équipement lorsque le personnel du Ministère quitte les lieux – et d'effectuer une vérification manuelle – vérifier si le sol est refroidi et s'il n'y a pas de branches et de brindilles qui brûlent ni de braise sous la cendre. Les détenus reçoivent également en milieu carcéral une formation en évacuation par hélicoptère au cas où ils devraient quitter les lieux d'un incendie par la voie des airs. Le personnel du Ministère procède à des opérations complexes à partir des hélicoptères comme le balayage en infrarouge, qui détecte la chaleur en provenance du sol.

« Il s'agit habituellement du travail d'élite dans le cadre du Programme de placement à l'extérieur », admet M. Neale. « Les gars ont ainsi la chance de sortir de l'établissement et d'effectuer un travail utile. » Sous la direction du personnel, les détenus travaillent bien parce qu'ils s'autosurveillent et, si un

membre de l'équipe se conduit mal, toute l'équipe retourne à l'établissement. Après l'expiration de leur peine, nombre de délinquants peuvent ainsi se trouver un bon emploi – objectif que vise toujours le SCC.

« Nous estimons qu'un travail valorisant offre à ces délinquants la chance de refaire leur vie, et c'est là un des objectifs du SCC », affirme le chef d'unité de l'établissement William Head, John Costello.

Au cours du même été, un autre incendie a été allumé dans une « forêt en exploitation » – une forêt prêtée par le Ministère à l'industrie forestière pour la récolte du bois. Des cueilleurs de salal – plante utilisée dans les expositions florales – avaient allumé un feu de camp pendant la fermeture des forêts, et les étincelles avaient causé un incendie. Malheureusement, les feux illégaux comme celui-ci sont monnaie courante, au dire de M. Neal. Le Ministère avertit le public de ne pas aller en forêt lorsqu'il croit qu'il y a une sécheresse. « Nous mesurons la teneur en humidité des branches et du sol et nous surveillons le temps. Nous pouvons déterminer si l'indice d'inflammation est élevé et si un incendie se propagerait rapidement », explique-t-il.

Les détenus peuvent faire face à ces incendies plus rapidement que les pompiers volontaires parce qu'ils se trouvent toujours en un même endroit et qu'ils sont disponibles. Selon le ministère des Forêts, il est réellement rassurant de savoir qu'il peut recourir à leurs services s'il s'agit d'un incendie d'envergure.

« Cet incendie s'étendait sur 20 hectares, et nous avons dû utiliser des bombardiers Martin – avions utilisés pendant la Seconde Guerre mondiale – pour larguer 27 000 litres d'eau à la fois sur le feu », affirme M. Neale.

Sans l'aide rapide et efficace du personnel du SCC et des détenus, il aurait peut-être fallu plus de trois jours pour maîtriser l'incendie.

Le gouvernement provincial a décrété que la période allant du 1<sup>er</sup> avril au 15 octobre était la « saison des incendies ». Mais les incendies peuvent se déclarer avant ou après cette période. Bien que des pompiers saisonniers soient embauchés pour la période de pointe, nombre d'entre eux retournent à l'école à l'automne. « C'est l'une des raisons pour lesquelles le SCC joue un rôle si important dans nos activités. Les détenus sont faciles à mobiliser et prêts à travailler dur et ils se rendent compte que le fait de participer au Programme les aide à se réintégrer dans la société », soutient M. Neale.

« Il s'agit d'une situation où tout le monde gagne : la collectivité reçoit de l'aide en période d'urgence et le délinquant acquiert une expérience professionnelle pratique et prépare sa réinsertion sociale. Le programme permet de mettre de la main-d'œuvre à la disposition des programmes communautaires et, en retour, les délinquants peuvent constater les résultats de leurs efforts, individuellement et collectivement », explique M. Dovell

Le SCC a aidé la région du Pacifique, où le relief est plus accidenté que dans d'autres régions du Canada, à faire face à des situations mettant des vies en danger. Lors des tempêtes de neige de 1996 et des incendies de 1997, le personnel et les détenus.

### **Une collectivité reconnaissante**

La collectivité y gagne également. Après les incendies de 1997, le personnel et les détenus de l'établissement William Head ont reçu des lettres de remerciement soulignant l'aide inestimable qu'ils avaient apportée.

À la réunion du conseil de district de Metchosin plus tard dans le courant de l'année, le Conseil a officiellement remercié l'établissement William Head de son aide au cours de la tempête de neige et il a reconnu sa contribution à la collectivité.